DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2021

Sous la présidence de M. HEINTZ Paul, Maire.

Présents : Mme FECHTER Astrid, M. BRENCKLE Gilbert, M. HEINTZ Roland, M. FISCHER Didier, Mme TIMMEL Catherine, Mme LANG Nadine, M. BRENKEL Maurice, M. STUDY Gilbert, Mme GAST Christine, M. DUMINGER Paul, Mme MARTIG Christiane, Mme FISCHER Stéphanie

Absents excusés : M. FISCHER Didier, M. FORSTER Claude

2021 – 01 : Restructuration de l'ancien Club House de Football – Travaux de rénovation et pose de panneaux photovoltaïques– Demande de subvention DSIL part exceptionnelle 2021

M. le Maire se réfère aux délibérations du 20.12.2019 et du 29.06.2020 portant approbation du programme de travaux portant sur la Restructuration de l'ancien Club House du Football, avec transformation du préau existant en salle de sport, extension partielle du local de rangement et mise en conformité du bâtiment aux normes PMR.

En vue du dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL part exceptionnelle 2021, M. le Maire précise que ladite subvention pourra porter uniquement sur la partie des travaux concernant les travaux de restructuration (partie existante rénovée) et la pose de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble du bâtiment.

Après en avoir pris connaissance et délibéré,
Le Conseil Municipal :
Vu le montant total estimatif de l'opération qui s'élève à 982 056,80 € HT,
Vu le montant concernant la rénovation et la pose de panneaux photovoltaïques qui s'élève à 541 941,95 € HT,

DECIDE :

* de solliciter une aide financière au titre de la DSIL part exceptionnelle 2021 pour les travaux de rénovation et de développement des énergies renouvelables,

* de remettre à jour le plan de financement prévu comme suit : *Aides publiques*

- DETR (montant accordé) :	300 000,00 €
- Département (montant accordé) :	100 000,00 €
- Région (travaux d'économie d'énergie) :	45 452,00 €
- Région (panneaux photovoltaïques) :	20 000,00 €
- Région (offre de services nouveaux) :	100 000,00 €
- DSIL part exceptionnelle 2021 (40 % sur travaux rénovation et énergies renouvelables) :	216 776,78 €

* de réajuster le calendrier de réalisation : Début des travaux : Avril 2021 - Fin des travaux : Avril 2022.

2021 – 02 : Restructuration et extension de l'ancien Club House - Marchés

Le Maire porte à la connaissance de l'assemblée les entreprises retenues par la Commission d'appel d'offres pour les travaux sus-visés, tel que détaillé ci-après :

LOTS	Désignation	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
1	Terrassement/Démo/Ass/Aménag.Ext	MEYER - ALTENSTADT	63 800,00€	76 560,00€
2	Gros-Oeuvre / Assainissement	LEIBOLD - ASCHBACH	132 350,00€	158 820,00€
3	Charpente lamelle collée/Mob	STRASSER - ASCHBACH	59 185,00€	71 022,00€
4	Couverture/bardage /Etanchéité Toit	SOPREMA - STRASBOURG	99 900,00€	119 880,00€
5	Echafaudage	FREGONESE- MUNDOLSHEIM	6 100,00€	7 320,00€
6	Crépissage/Isolation Ext	ARTI SABRI - REICHSHOFFEN	24 800,00€	29 760,00€
7	Fermetures extérieures PVC	TRYBA - GUNDERSHOFFEN	13 600,00€	16 320,00€
8	Fermetures extérieures Alu	TRYBA - GUNDERSHOFFEN	37 800,00€	45 360,00€
9	Porte sectionnelle	HAEUSSLER - ASCHBACH	3 071,30€	3 685,56€
10	Installations photovoltaïques	ES ENERGIES - STRASBOURG	76 500,00€	91 800,00€
11	Electricité	K3E - MOTHERN	86 000,00€	103 200,00€
12	Installations sanitaires	SCE STROHM -BETSCHDORF	40 500,00€	48 600,00€
13	Chauffage/ Ventilation	SCE STROHM - BETSCHDORF	189 500,00€	227 400,00€
14	Plâtrerie/ Isolation/ Faux-plafonds	OSTERMANN - ROSHEIM	59 628,57€	71 554,28€
15	Chape / Isolation	TECHNOCHAPE- KINGERSHEIM	23 000,00€	27 600,00€
16	Carrelage	DECK - MOTHERN	23 200,00€	27 840,00€
17	Revêtement de sols souples	LB COLORS- WINDSTEIN	16 478,26€	19 773,91€
18	Menuiserie intérieures Bois	SCHALK - NIEDERMODERN	34 654,27€	41 585,12€
19	Peinture intérieure	MAYART - KILSTETT	11 565,74€	13 878,88€
	TOTAL		1 001 633,14€	1 201 959,76€

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, **décide** à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tous les documents s'y rapportant.

2021 – 03 : Restructuration et extension de l'ancien Club House – Prêt-relais

M. le Maire rappelle que pour préfinancer les subventions liées à la restructuration et l'extension de l'ancien Club House, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 800 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de recourir au financement suivant.

Article 1er :
Pour préfinancer les subventions liées à la restructuration et à l'extension de l'ancien Club house, le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un prêt relais d'un montant 800 000 € sur une durée de 3 ans, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 800 000 €
- Durée : 3 ans
- Taux fixe de 0.30%
- Périodicité des intérêts : trimestrielle
- Frais de dossier : 800 €
- Remboursement du capital : In fine ou au fur et à mesure des rentrées de recettes sans frais ni indemnités.

Article 2 :
M. Paul HEINZ, Maire, est autorisé à signer le contrat faisant l'objet de la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

2021 – 04 : Nomination d'un Correspondant Défense

M. le Maire informe l'assemblée que la Délégation Militaire du Département demande à chaque commune la nomination d'un Correspondant Défense dont la mission est de participer au développement des liens Armées-Nations ;

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
désigne Monsieur BRENKEL Maurice à la fonction de Correspond Défense.